

Réf: Dossier N° : 58515

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GLORY' EVENTS » en abrégé «G.E »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA ABATTA CARREFOUR
SICTA**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GLORY' EVENTS » en abrégé «G.E ».

Objet: organisation de spectacles , production artistique , management, booking, consulting,diverses prestations .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA ABATTA CARREFOUR
SICTA

GERANT: Monsieur NANOU THOAGNIEN RENE DONATIEN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32804 du 18/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29302 du 18/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

